

ARRETE n°2015-001 ADM
portant délégation de la signature administrative du Directeur
du Service Interacadémique des Examens et Concours
des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC)

Le Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours,

VU le Code de l'Education, notamment ses articles D.222-4, D.222-5, D.222-6, D.222-7, D.222-31, D.222-32 et D.222-33 ;

VU l'arrêté ministériel du 8 mars 2013 portant nomination de Monsieur Vincent GOUDET directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

VU l'arrêté ministériel du 16 avril 2015 nommant Madame Alexandra ENGELBRECHT, secrétaire générale du service interacadémique des Examens et concours de Paris, Créteil et de Versailles ;

ARRETE :

Article 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Vincent GOUDET, directeur du SIEC, délégation de signature est donnée de manière générale et dans la limite de ses compétences à Madame Alexandra ENGELBRECHT, secrétaire générale, à l'effet de signer tous actes et décisions engageant le SIEC. Délégation de signature est aussi donnée en matière administrative dans la limite de leurs compétences à

- **Madame Ingrid KLEIN**, chef de la division de l'enseignement général et technologique, pour tous actes et décisions relatifs à l'enseignement général et technologique pour lesquels le SIEC a compétence ;
- **Madame Pauline MAINDON**, chef de la division des concours par intérim, pour tous actes et décisions relatifs aux concours pour lesquels le SIEC a compétence ;
- **Madame Gaëlle GUIBERT**, chef de la division de l'enseignement professionnel, pour tous actes et décisions relatifs à l'enseignement professionnel pour lesquels le SIEC a compétence ;
- **Madame Marie-Cécile SOURZAC**, chef de la division de l'enseignement supérieur, pour tous actes et décisions relatifs à l'enseignement supérieur pour lesquels le SIEC a compétence ;
- **Monsieur Jean-Luc ROCHAS**, chef du département financier ;
- **Madame Flavie BONDOIS**, chef de la division de la communication et de la qualité ;
- **Monsieur Alain GUIRAL**, chef de la division des systèmes d'information ;

- **Monsieur Pascal ACHE**, chef de la division de la réservation des salles et de la surveillance ;
- **Monsieur Hailton PACHECCO**, chef du bureau de la logistique et du patrimoine ;
- **Monsieur Patrick HALLAIS**, chef du bureau des ressources humaines ;
- **Monsieur Denis CLAVEL**, chef du service de l'édition et de la reprographie.

Article 2 :

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°20 13-01 du 16 juillet 2013.

Article 3 :

La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Arcueil, le 20 avril 2015

Vincent GOUDET

Directeur du SIEC

Liste des signatures des personnes ayant reçu délégation de la signature administrative :

Monsieur Alexandre ENGELBRECHT, secrétaire générale,

Madame Ingrid KLEIN, chef de la division de l'enseignement général et technologique, pour tous actes et décisions relatifs à l'enseignement général et technologique pour lesquels le SIEC à compétence ;

Madame Pauline MAINDON, chef de la division des concours par intérim, pour tous actes et décisions relatifs aux concours pour lesquels le SIEC à compétence ;

Madame Gaëlle GUIBERT, chef de la division de l'enseignement professionnel, pour tous actes et décisions relatifs à l'enseignement professionnel pour lesquels le SIEC a compétence ;

Madame Marie-Cécile SOURZAC, chef de la division de l'enseignement supérieur, pour tous actes et décisions relatifs à l'enseignement supérieur pour lesquels le SIEC a compétence ;

Monsieur Jean-Luc ROCHAS, chef du département financier ;

Madame Flavie BONDOIS, chef de la division de la communication et de la qualité ;

Monsieur Pascal ACHE, chef de la division de la réservation des salles et de la surveillance ;

Monsieur Hailton PACHECCO, chef du bureau de la logistique et du patrimoine ;

Monsieur Patrick HALLAIS, chef du bureau des ressources humaines ;

Monsieur Denis CLAVEL, chef du service de l'édition et de la reprographie;

Monsieur Alain GUIRAL, chef de la division des systèmes d'information ;